

Bridge club du cercle du commerce
16 rue du jardin des fleurs
34200 Sète
Téléphone : 04 67 74 84 59
Mail : bridge.cercle.du.commerce.sete@gmail.com



Relevé de conclusion de la réunion du conseil d'administration du 6 septembre 2024

Présents :

Bestel Françoise, Bonijoly Monique, Gros Yvette, Puch Nany, Langlet Patrick, Gay Jean Louis, Todesco Alain, Aillet Marie, Lalande Bernard

Invitées : Yzquierdo Josiane, Couderc Hélène

Ordre du jour :

- Point de situation financière ;
- Contrat de la femme de ménage ;
- Journées des associations ;
- Reprise de l'enseignement ;
- Calendriers des tournois ;
- Demande d'une place de parking handicapée ;
- Divers (Tarot, backgammon, commerces de proximité, commission de révision des statuts, commission sécurité)

La séance a été ouverte à 18h30.

1. Point de situation financière

Le trésorier a présenté le bilan global de la vente, l'achat et la rénovation des nouveaux locaux :

Solde vente / achat : 205 874 euros
Travaux : 97 291 euros
Équipement : 8 052 euros
Décoration et aménagement : 4 343 euros
Déménagement : 2 483 euros

Total dépenses : 112 171 euros
Travaux à finaliser (portes et sol des communs) estimation à 3 000 euros

Solde final positif de **90 703 euros.**

Après discussion il a été décidé de placer sur le compte livret association du crédit mutuel la somme de maximum de 76 500 euros (intérêt à 3%) et de ne pas solder le prêt en cours de 11 000 euros en raison des très faibles intérêts bancaires (moins de 200 euros par an). Enfin et une fois la situation financière stabilisée, un deuxième placement sera fait d'ici la fin de l'année. Il est également proposé de fixer le montant de la « carte tournoi » à 44 euros pour 12 tournois (au lieu de 48).

2. Contrat de la femme de ménage

En raison de l'augmentation de la surface du club (de 165 m² à 260 m²) Il a été décidé de ne pas l'augmenter financièrement cette année mais de lui répartir la charge de travail en faisant les communs (couloirs et toilettes) 2 fois par semaine et une salle le mardi et l'autre salle le samedi.

3. Journée des associations

Cette journée sur Sète aura lieu le dimanche 15 septembre. Le club tiendra un stand de 8h00 à 18h00. Françoise Bestel est chargé de l'animation en s'appuyant sur des volontaires par tranche horaire.

4. Reprise de l'enseignement

Pour cette année nous espérons recruter soit via l'UTL, soit lors de la journée des associations des élèves de 1^o année ce qui n'a pas été le cas la saison passée.

Conséquence pas de d'élève en 2^o année.

Un enseignement 2^o/3^o année sera assuré par Josiane Yzquierdo.

Enfin il a été décidé que le club ouvre son enseignement pour le perfectionnement à des stages directement rémunérés à l'enseignant moyennant une somme forfaitaire de 10 euros par jour pour l'utilisation des locaux du club. Cette proposition sera communiquée à Gilles Retailleau et Françoise Estèbe.

5. Demande d'une place de parking handicapée face au club.

Un demande sera transmise à la mairie courant septembre.

6. Calendriers des tournois

Cette année il a été décidé de participer au simultané du trophée du voyage une fois par mois (le 1^o lundi) au tarif de 5 euros.

Comme par le passé le club participera au simultané du Languedoc et à la coupe des clubs par paire.

De plus un tournoi sera organisé le dimanche après midi à partir de novembre.

Les tournois festifs (Noël, Pâques, etc..) seront relancés

Jean Louis Gay et Alain Todesco sont chargés d'établir un calendrier puis de le diffuser mois par mois à tous les membres sous forme d'une lettre d'information à partir d'octobre.

7. Divers

- le tarot : pour l'instant nous sommes dans l'attente de leur décision
- le backgammon devrait logiquement revenir le mardi soir au plus tard en novembre.
- Les échecs seront recontactés.
- Une commission de révision des statuts du club est créée : Alain Todesco, Bernard Delais, Jean Louis Gay, Danièle Novis et Bernard Lalande. Elle se réunira en octobre.
- Commerces de proximités : il a été décidé de nous fournir autant que possible vers les petits commerces du quartiers.
- Enfin une fois tous les travaux définitivement achevés et les contrôles internes effectués, il sera demandé à la commission de sécurité de venir nous inspecter.